

# UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

---

## AVIS AUX ACTIONNAIRES DE UBAM - EUROPE EQUITY FLEX UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL

---

Luxembourg, le 17 août 2020

Chers Actionnaires,

Le Conseil d'Administration d'UBAM vous informe de la décision prise par résolution circulaire :

Le compartiment UBAM - EUROPE EQUITY FLEX fusionnera avec le compartiment UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL, ce dernier absorbant l'autre conformément au type de fusion décrit à l'article 1, alinéa 20, point a) de la loi du 17 décembre 2010.

Cette fusion est motivée par le fait que les actifs du compartiment UBAM - EUROPE EQUITY FLEX (le « Compartiment absorbé ») sont devenu faibles, ce qui rend sa gestion peu efficace considérant sa politique d'investissement. Le compartiment UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL (le « Compartiment absorbant ») offre une solution plus efficace et adaptée aux actionnaires du Compartiment absorbé, avec un ISRR plus faible et des frais courants moins élevés.

La fusion permettra d'optimiser la gestion des actifs.

La fusion prendra effet le 13 novembre à minuit.

Les politiques et objectifs d'investissement des Compartiments absorbé et absorbant se différencient de la manière suivante :

UBAM - EUROPE EQUITY FLEX	UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL
<p>Ce compartiment investit ses actifs nets principalement dans :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- des actions, à hauteur de 75% minimum, émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne, au Royaume Uni et/ou dans l'Espace économique européen (hors Liechtenstein) et accessoirement, jusqu'à 25%, en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire.</li><li>- des stratégies overlay discrétionnaires ayant pour objet de fournir aux investisseurs un meilleur retour sur investissement ajusté au risque avec une volatilité plus faible et une réduction des pertes. Cette stratégie sera mise en place en utilisant des instruments dérivés comprenant, entre autres choses, des options et futures essentiellement sur les indices actions européens et US, ou des indices actions liés à la volatilité.</li></ul>	<p>Ce compartiment a deux sous-stratégies, la première consistant à choisir des actions sur les marchés d'actions européens et la seconde à couvrir le risque lié aux actions de la première stratégie. La seconde stratégie est calibrée pour neutraliser complètement (si aucun pari actif n'est mis en œuvre, c'est-à-dire une position neutre) l'exposition ex-ante de l'exposition actions de la première stratégie qui se traduit par une exposition neutre au niveau du fonds.</p> <p>Le compartiment investi ses actions nets :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- principalement en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse et/ou dans l'Espace économique européen et accessoirement, jusqu'à 25%, en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et</li></ul>

UBAM - EUROPE EQUITY FLEX	UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL
<p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en EUR.</p> <p><i>Profil de l'investisseur type : ce compartiment convient à un investisseur disposé à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser son rendement. Ainsi, l'investisseur devrait avoir de l'expérience dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. L'investisseur devrait considérer un horizon d'investissement à long terme, au moins 5 ans, afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calcul du risque : méthodologie des engagements</li> </ul>	<p>instruments du marché monétaire. La sélection des actions est déterminée en sélectionnant quantitativement, parmi une sélection de portefeuilles d'actions européennes, les meilleurs contributeurs en termes de performance et écart de suivi (tracking error) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans une stratégie overlay discrétionnaire ayant pour objet de fournir aux investisseurs un meilleur retour sur investissement ajusté au risque avec une volatilité plus faible et une réduction des pertes. Cette stratégie sera mise en place en utilisant des instruments dérivés comprenant, entre autres, des options et futures essentiellement sur les indices actions européens ou des indices actions liés à la volatilité. Cette stratégie de couverture vise à couvrir le risque de marché de l'exposition aux marchés actions européens en ajustant dynamiquement l'exposition courte.</li> </ul> <p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en EUR.</p> <p><i>Profil de l'investisseur type : ce compartiment convient à un investisseur disposé à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser son rendement. Ainsi, l'investisseur devrait avoir de l'expérience dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. L'investisseur devrait considérer un horizon d'investissement à long terme, au moins 5 ans, afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calcul du risque : méthodologie de la VaR absolue</li> <li>- Méthode de calcul de l'effet de levier: somme des notionnels</li> </ul> <p><i>Effet de levier anticipé : 300%. L'effet de levier peut être supérieur en fonction des conditions de marché</i></p>

**Les commissions de gestion sont indiquées dans le tableau ci-dessous.**

Les actionnaires du Compartiment absorbé se verront attribuer des actions du Compartiment absorbant du même Type et dotées des mêmes caractéristiques (Devise, Capitalisation/Distribution) que leurs actions détenues dans le Compartiment absorbé, comme indiqué ci-après :

<b>Compartiment absorbé</b> <b>UBAM - EUROPE EQUITY FLEX</b>				<b>Compartiment absorbant</b> <b>UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL</b>			
<b>ISIN</b>	<b>Classe</b>	<b>Commission de gestion applicable</b>	<b>Frais courants</b>	<b>ISIN</b>	<b>Classe</b>	<b>Commission de gestion applicable</b>	<b>Frais courants</b>
LU1044337407	AC EUR	1.60%	2.35%	LU2001956478	AC EUR	1.00%	1.50%
LU1044344288	ZC EUR	0.00%	0.51%	LU2001959498	ZC EUR	0.00%	0.26% (a)

(a) Cette classe est actuellement inactive, ce chiffre est un estimé.

Les autres frais imputés au Compartiment absorbant sont identiques à ceux facturés au Compartiment absorbé.

Une partie des actifs du compartiment absorbé seront transférés à la date à laquelle le ratio d'échange mentionné ci-dessous sera calculé tandis qu'une partie sera vendue à la même date. Cela impliquera des commissions de transaction qui seront supportées par le Compartiment absorbé.

Par conséquent, le Compartiment absorbé qui sera fusionné dans le Compartiment absorbant sera en conformité avec la politique d'investissement de celui-ci et la fusion ne nuira pas à ses performances ou à la composition de son portefeuille.

<b>Compartiment absorbé (toutes les classes d'actions)</b> <b>UBAM - EUROPE EQUITY FLEX</b>	<b>Compartiment absorbant (toutes les classes d'actions)</b> <b>UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL</b>
<b>SRRI = 5</b>	<b>SRRI = 3</b>

UBAM - EUROPE EQUITY FLEX et UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL étant deux compartiments de la même entité juridique, leur imposition est identique. Il est toutefois conseillé aux actionnaires de s'informer sur les conséquences potentielles que la fusion programmée pourrait avoir sur leur propre imposition.

Le coût de cette fusion sera supporté par UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg.

À compter de la date du présent avis et jusqu'à la réalisation de la décision de fusion, (i) aucune action d'UBAM - EUROPE EQUITY FLEX ne sera émise, mais (ii) le compartiment continuera de racheter ses actions.

Les actionnaires des Compartiments absorbé et absorbant qui sont en désaccord avec la fusion peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais, jusqu'au 13 novembre 2020 à 13 h.

Les actionnaires d'UBAM - EUROPE EQUITY FLEX qui n'ont pas demandé le rachat de leurs actions avant 13h00 le 13 novembre 2020 se verront attribuer des actions correspondantes d'UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL conformément au tableau ci-dessus.

Le calcul du rapport d'échange sera effectué le 14 novembre 2020, par la division de la valeur nette d'inventaire (VNI) par action du Compartiment absorbé en date du 13 novembre 2020 par la VNI de la classe d'actions correspondante du Compartiment absorbant en date du 13 novembre 2020. Le calcul du rapport d'échange sera vérifié par les réviseurs d'entreprises d'UBAM, Deloitte Audit Sàrl.

Le prospectus, les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que les derniers rapports périodiques d'UBAM seront mis à la disposition de tous les investisseurs, sans frais, au siège social d'UBAM, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site Web d'UBP ([www.ubp.com](http://www.ubp.com)). Un exemplaire du rapport du réviseur d'entreprises concernant la fusion ainsi que toute information supplémentaire seront disponibles au siège social d'UBAM. Les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) du Compartiment absorbant sont également joints au présent avis.

The Conseil d'Administration d'UBAM

Annexe : DICI de la classe d'action absorbante